

Art. 2. Le Secrétaire Général, le Directeur du Service Administratif et le Chef du Service Judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 19 novembre 1901.

EDOUARD PETIT.

Par le Gouverneur :

*Le Secrétaire Général,*

HENRI COR.

*Le Directeur du Service  
Administratif,  
DE POUS.*

*Le Chef du Service Judiciaire,  
E. CHARLIER.*

### NOMINATIONS, MUTATIONS, MOUVEMENTS

Par décision du Gouverneur en date du 12 novembre 1901, prise sur la proposition du Secrétaire Général, M. Sarciaux, Frédéric, Henri, a été nommé, pour compter du 14 du dit, écrivain auxiliaire du Secrétariat Général.

Par décision du Gouverneur en date du 14 novembre 1901, prise sur la proposition du Secrétaire Général, l'agent de police Carré, Armand, Joseph, a été nommé sous-brigadier, à titre provisoire, en remplacement du sieur Mollon.

Par décision du Gouverneur en date du 18 novembre, le sieur Aueretikura, Joane, a été nommé mutui de Akamaru (Gambier), en remplacement du sieur Matemoko, Petero, révoqué de ses fonctions.

### HAUTE-COUR TAHITIENNE — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

Liste des décisions des Conseils de districts qui seront soumises à l'homologation de la Haute-Cour tahitienne le 4 décembre 1901, à 2 heures de l'après-midi, conformément à l'article 3, § 6, de la loi du 28 mars 1866.

Nanai raa o te mau faataa raa a te mau Apoo raa matacinaa te tuu hia i mūa i te aro o te Haava raa rahi Tahiti, i te 4 no titema 1901, i te bora 2 i te ahiahi, mai te au i te irava 3<sup>e</sup> § 6 no te ture no te 28 no mati 1866.

Numéros d'ordre.	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
732	Katiu.	1 <sup>er</sup> août 1901.	Tepega a Tepega, contre : Marerenui a Tapuragi et Tekonea a Tagarais.	Hekoheko.
733	id.	id.	Maru Damas a Maifano et Nicolas Roo, contre : Tuhiva.	Taherekakao.
734	id.	id.	Tepeva a Tepeva, contre : Timoraa a Mamoariki.	Patamure.
735	id.	id.	Tegarais a Hiro, Teavaru a Paiea, Mahinui a Takotua, contre : Tapu Marere a Tepuhiri.	Pakokuru.
736	Tetamanu.	3 joi n 1901.	Tahiri a Tairanu, contre : Tukibiti a Te.	Pagepage (partie).

Numéros du greffe.	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
737	id.	id.	Utu a Tu, contre : Dame Marekura a Tehono.	Maragai (partie).
738	id.	id.	Utu a Tu, contre : Tahiri a Tairanu.	Mavagai-Toau.
739	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Dame Taupega a Mataroro.	Puehu.
740	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Taupega a Kuraniu.	Tekareva (partie).
741	id.	id.	Dame Tekahu a Tevero, contre : Dame Taupega a Kuraniu.	Pagepage (partie).
742	id.	id.	Dame Tekahu a Tevero, contre : Dame Uratua Reitere a Teuhi.	id.
743	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Temahakura a Tu.	Fakatakatepiti.
744	id.	id.	Dame Tekahu a Teyero, contre : Moo Pou a Tamapiti.	Pagepage (partie).
745	id.	id.	Dame Tekahu a Tevero, contre : Hinahina a Peahi.	id.
746	id.	id.	Dame Taupega a Kuraniu, contre : Dame Tevevehi a Tairanu.	Maragai.
747	id.	id.	Dame Tekahu a Tevero, contre : Dame Maruia a Petero.	Pagepage.
748	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Marama a Fatuma.	Puehu (partie).
749	id.	id.	Utu a Tu, contre : Dame Teviri a Tehono.	Tototobie.
750	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Dame Hio a Tu.	Maragai (partie).
751	id.	id.	Tahiri a Tairanu, contre : Dame Uratua Reitere a Teahi.	Pagepage (partie).
752	id.	id.	Dame Tekahu a Tevero, contre : Marama a Fatuma.	Puehu (partie).
753	id.	id.	Adolphe Chebret, contre : François Chebret.	Papateré, Napenape (partie), Taikanapa (partie), Hororuki (partie), Nakahaia.
754	id.	id.	Taupega a Kuraniu, contre : Dame Uratua Reitere a Teuhi.	Pagepage.
755	id.	id.	Utu a Tu, contre : Dame Tevevehi a Tehono.	Takareva.
756	id.	id.	Utu a Tu, contre : Dame Tevevehi a Tairanu.	id.
757	id.	id.	Dame Taupega a Kuraniu, contre : Teaitu a Tu.	id.
758	id.	id.	Dame Taupega a Kuraniu, contre : Tahiri a Tairanu.	Maragai.
759	id.	id.	Utu a Tu, contre : Dame Teaitu a Tu.	Tekareva.